

Comité du réseau rural 4 mai 2017 Compte-rendu

Contenu

1. <i>Participants</i>	2
2. <i>Propos introductifs des pilotes</i>	5
3. <i>Animation thématique du réseau rural national</i>	6
4. <i>Avancement des travaux du RRN</i>	7
5. <i>Mobilisation du RRN sur les nouvelles formes d'économie et du numérique</i>	10

1. Participants

En gras, les membres permanents de chaque collège.

Collèges	Structures	Présents	
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries - agroalimentaires	APCA		
	Assemblée permanente des chambres d'agriculture	Absent	
	Confédération paysanne	Absent	
	Coop de France	Françoise Ledos	
	Coordination rurale	Absent	
	FNSEA	Absent	
	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	Absent	
	Fransylva (Fédération des forestiers privés de France)	Pauline Martin	
	FNCCF Fédération nationale des communes forestières de France	Absent	
	INPACT Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale	Pierrick Monnet	
Collège 2 Environnement et patrimoine	JA Jeunes agriculteurs	Absent	
	MPF Maisons paysannes de France	Absent	
	UNCPPIE Union nationale des CPIE	Ludovic Serin	
	ACCR Association des centres culturels et rencontre	Isabelle Battioni	
	FNE France nature environnement	Absent	
	Collège 3 Acteurs socio-économiques (hors agriculture, forêt et IAA)	CELAVAR Comité d'études et de liaison des associations à vocation agricole et rurale	Jean-Marc Bureau
CCI France Chambres de commerce et d'industrie France		Absent	
APCMA Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat		Absent	
CNCRES Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale		Absent	
C&B Construction et bio ressources		Absent	
France Clusters		Gwénael Doré	
GMR Groupe monde rural		Absent	
ADRETS Association pour le développement en réseau des territoires et des services		Absent	
CNFR Confédération nationale des foyers ruraux		Absent	
Collège 4 Développement territorial intégré – soutien au développement local		RED Association internationale Ruralité-Environnement-Développement	Absent
		LEADER France	Yves Tartinville
		CDC Caisse des dépôts et consignation	Franck Chaigneau
		UNADEL Union nationale des acteurs et des structures du développement local	Jean Maillet

Collèges	Structures	Présents
Collège 5 Collectivités locales et territoriales	ADCF	Absent
	Assemblée des communautés de France	
	ADF	Absent
	Assemblée des départements de France	
	AMF	Absent
Association des maires de France		
AMRF	Absent	
Association des maires ruraux de France		
Collège 6 Enseignement, recherche, experts	ACTA	Absent
	Association de coordination technique agricole	
	INRA	Absent
	Institut national pour la recherche agronomique	
	IRSTEA	Jean-Marc Callois
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture		
CEREMA	Absent	
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement		
Membres permanents (non votants)	Bretagne	Marianne Paboeuf
	Corse	Olivier Riffard
	Normandie	Martha Metais
	Hauts de France	Adèle Cavenne
	Bourgogne – Franche-Comté	Nathalie Lafarge
	Grand Est	Claire Wolff
	Guadeloupe	Marie-Ange Jétil
	Pays de la Loire	Marion Gaonach
	PACA	Christelle Caso, Thomas Djjan
	Mayotte	Abdoul Anziz Ben Youssouf Madi Siaka Said Soilhi
	Martinique	Gaëlle Piriou
	Réunion	Valérie Cadet
	MAAF/DGPE	Patricia Andriot, Sylvie Cesbron-Jouteau, Arnaud Chatry, Marc Longhi, Anne-Kristen Lucbert, Pascale Riccoboni Marianne Salgues Pierre Schwartz Eric Demmerlé
	Régions de France	Pascal Gruselle
	CGET	Arnaud Marty, Philippe Matheron, Anne Faure
	Commissariat général à l'égalité des territoires	
	ASP/DDRP	Absent
Agence de services et de paiement		
Réseau rural européen de développement rural	Yves Champetier	

Autres participants : Anaïs Hanus (Cabinet Actéon), Jonathan Bouny (ASP- Assistance technique), Christelle Sonrier (ASP- Assistance technique), Claire Raymond (INRA-Observatoire du développement rural), Jean-Marc Thevenin (CIRAD), Laurence Martin (Ministère de la culture), Jean-Pierre Jambes (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

2. Propos introductifs des pilotes

Pierre Schwartz (MAAF) accueille les participants et présente l'ordre du jour de la séance.

Philippe Matheron (CGET) souligne la dynamique de travail et les réalisations concrètes du RRN. Il informe les membres du Comité de l'état d'avancement du dispositif sur des contrats de ruralité mis en place par le CGET. La dynamique est bien lancée avec 200 contrats signés et une perspective d'un total de 400 signatures pour cet été. Il y a une bonne mobilisation des élus sur ce dispositif et un bon portage politique global de ces contrats. La plupart des régions vont accompagner les investissements prévus dans ces contrats, signés pour une durée de 4 ans. Les principaux axes d'investissements portent sur : l'attractivité des territoires, le tourisme, la culture, le développement économique, la mobilité. Les besoins d'ingénierie ne sont en revanche pas entièrement couverts.

Une carte des contrats sera réalisée par le CGET au début de l'été pour identifier les projets sur les territoires et permettre de croiser cette cartographie avec d'autres territoires de projet.

C'est un outil de travail souple qui intervient en complémentarité des dispositifs régionaux jusqu'en 2020. Plusieurs phases interviennent avant la signature du contrat : une phase de diagnostic, l'élaboration d'un plan d'actions et d'un plan de financement avec le partenariat public.

Pascal Gruselle (RdF, Régions de France) se félicite de l'accélération des travaux du RRN et de la mise en place des RRR. Plusieurs régions ont dû gérer des fusions. Il souligne l'investissement de Marianne Paboeuf en tant que référent des RRR auprès du RRN.

Les présidents de région sont mobilisés sur d'autres priorités ce qui a pour conséquence le ralentissement de certains travaux. En revanche, plusieurs dossiers en lien avec le RRN, ont avancé. Notamment, RdF a rédigé deux contributions sur la politique de cohésion et sur la PAC (en particulier sur le développement rural avec une proposition phare sur la mise en place d'un fonds européen unique de développement régional regroupant FEADER, FEDER et FSE)¹.

Pierre Schwartz (MAAF) s'interroge sur l'articulation entre les contrats de ruralité et LEADER.

Philippe Matheron (CGET) précise que les contrats sont signés avec des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Certains porteurs de contrat sont aussi porteurs d'un GAL LEADER. Dans ce cas, les stratégies sont articulées. Dans le cas où ce n'est pas le même périmètre, il y a nécessité d'une coordination.

Yves Tartinville (LEADER France) interroge sur la réalisation d'une carte des GAL LEADER pour aider à l'articulation des stratégies sur les territoires.

Eric Demmerlé (MAAF) complète en indiquant que plusieurs outils d'appui à la réalisation des stratégies LEADER sont prévues dans le plan d'action du réseau rural et vont être mise en place d'ici

¹

8 propositions pour conforter et poursuivre la régionalisation dans notre pays, février 2017, Régions de France :

http://regions-france.org/wp-content/uploads/2017/02/ARF9045_8Propositions_BAT3.pdf

la fin de l'année (annuaire et cartographie des GAL à compléter, cellule d'appui à la coopération, arte des GAL...).

3. Animation thématique du réseau rural national

Retour sur les productions des projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR)

Anne-Kristen Lucbert (MAAF) présente une synthèse des 4 tables rondes et des échanges de l'Agora qui s'est tenue le 3 mai 2017. L'objectif de l'Agora était de présenter les premiers résultats des 15 projets MCDR aux représentants des réseaux ruraux régionaux afin de créer des liens et d'initier des coopérations de travail. 4 tables rondes étaient organisées autour des thèmes suivants :

- TR 1 : « Installations des nouvelles générations en milieu rural »
- TR 2 : « De nouvelles formes de soutien à l'économie du territoire : des exemples sur l'économie sociale et solidaire, la gouvernance alimentaire locale et le lien urbain-rural »
- TR 3 : « Agro-écologie, animation et gestion de projets collectifs d'agriculteurs »
- TR 4 : « Agro-écologie et nouvelles pratiques de gestion d'exploitation »

Les 15 projets sont en phase de croisière et proposent d'ores et déjà des productions.

Ces projets ont pour objet d'être à la fois un centre de ressource technique et d'être facilitateur pour les régions dans la mise en œuvre de leur PDR.

La synthèse des 4 tables rondes et des projets est présentée dans le diaporama (Cf. diaporama)

Pierre Schwartz (MAAF) apporte des éléments d'information complémentaires sur le thème de l'agro-écologie et notamment sur le bilan du projet agro-écologique pour la France présenté lors du dernier comité de suivi². Les résultats de l'enquête, réalisée en 2016, sur la perception de l'agro-écologie par les agriculteurs ont été présentés :

73 % des agriculteurs ont déjà entendu parler de l'agro-écologie (50% en 2014),

73% des agriculteurs déclarent mettre en place au moins 3 démarches agro-écologiques (réduction d'intrants...)

Plusieurs enjeux sont identifiés pour la poursuite du projet agro-écologique :

- La conciliation des enjeux environnementaux et économiques est un axe de développement incontournable et est poussée par une demande sociétale de plus en plus forte ;

² Comité national d'orientation et de suivi du projet agro-écologique, Séance du 19 avril 2017 : <http://agriculture.gouv.fr/telecharger/85083?token=9c9c42d7ff5dba4565685f6306bf4872>

- La capitalisation des projets et des résultats (exemple de la Plateforme collaborative AgroPEP'S / GECCO)³
- Le décloisonnement de l'agro-écologie qui a fait l'objet d'une instruction du MAAF en 2016⁴ⁱ ;
- La communication et la diffusion des résultats pour donner à voir ce qui est réalisé ;
- La prise en compte de l'agro-écologie par les politiques locales : lancement d'une étude pour analyser comment les PDR déclinent la priorité transversale de l'agro-écologie. Les premiers résultats sont attendus pour le début de l'été ;
- Le lien avec l'enseignement agricole : un chantier y est spécifiquement consacré « produire autrement ». Il est suivi par la DGER du MAAF⁵.

Eric Demmerlé (MAAF) complète en indiquant que l'agro-écologie va au-delà de l'agriculture ; elle vise également la durabilité des territoires, l'alimentation...la portée du concept d'agro-écologie touche ce qui est rural et pas uniquement agricole.

Actualités des réseaux ruraux régionaux

Marianne Paboeuf (Réseau rural régional Bretagne) présente une synthèse des échanges de la réunion des réseaux ruraux régionaux, tenue dans la matinée. Les points et axes de travail suivants sont ressortis des échanges :

- o Besoin du réseau rural national dans l'accompagnement à la mise en œuvre de LEADER, notamment un besoin d'appui sur la coopération ;
- o Accroître la participation des acteurs locaux (RRR) aux travaux et événements du réseau rural européen (un appel est lancé pour une participation des régions à un atelier sur le développement des capacités, le 31 mai 2017, à Namur)⁶⁼
- o Améliorer et optimiser l'échange d'information entre les RRR

4. Avancement des travaux du RRN

4,1 Présentation des travaux d'évaluation du PSRNN

³ Réseau Mixte technologique (RMT) sur le Système de Culture Innovants : <http://www6.inra.fr/systemesdecultureinnovants/Nos-Actions/Experimenter-et-Capitaliser-des-connaissances/AgroPEP-S-GECCO>

⁴ Instruction technique du MAAF du 17 mai 2016 sur la gouvernance des dispositifs de recherche, d'innovation, et de développement agricole financés par le CASDAR : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2016-412/telechargement>

⁵ Enseigner à produire autrement : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/enseigner_a_produire_autrement.pdf

⁶ Atelier du REDR (réseau européen de développement rural) sur le développement des capacités : https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/enrd-workshop-approaches-regional-and-local-networking_fr

Anaïs Hanus (Cabinet Actéon) présente les premiers résultats de l'évaluation du PSRNN. Les premiers constats ont été identifiés au travers d'une analyse documentaire, d'entretiens des membres du réseau et d'une enquête en ligne. Globalement, le constat est fait qu'il est encore précoce de vouloir évaluer les résultats produits par le RRN, compte-tenu de la ré-organisation du financement du développement rural sous cette programmation (transfert aux régions). La pertinence du programme par rapport aux besoins énoncés par les acteurs se confirment et les outils sont en place.

L'enjeu de cette présentation est d'attirer l'attention sur les points de vigilance à avoir pour la suite, et ce afin de partager ces constats avec les membres du comité et d'échanger sur les préconisations qui peuvent en découler. Les 3 premiers constats ont été identifiés et soulèvent les remarques suivantes :

- ▶ **Des instances du réseau peu interactives, des formats et sujets de réunions à adapter**
 - Fonctionnement des instances trop descendant
 - Des réunions qui mêlent des sujets thématiques et techniques/administratifs

Pascale Riccoboni (MAAF) souligne que la perception des échanges dans le cadre des différentes instances de gouvernance doit être relativisée ; toutes les instances n'ont pas le même rôle.

Marianne Paboeuf (RRR Bretagne) serait favorable à des formes plus actives et dynamiques de réunion, en matière de format et d'espaces. Les réunions des instances du réseau doivent laisser davantage de place aux réflexions et doivent éviter les échanges bilatéraux !

- ▶ **Des coopérations entre acteurs qui restent faibles :**
 - Les acteurs non agricoles ont du mal à trouver leur place au sein du réseau (exemple, les chefs de file des projets sont essentiellement agricoles)
 - Peu d'interactions entre chefs de file sur le contenu
 - Liens MCDR/RRR encore faibles
 - Liens MCDR/AG faibles

Yves Tartinville (LEADER France) : le développement rural est un tout ; la mutualisation doit être faite au niveau national pour répondre au décloisonnement entre agricole et hors agricole.

Yves Champetier (ENRD) fait remarquer que même si les projets MCDR relèvent du thème agricole, ils abordent également des thèmes du développement rural qui peuvent faire résonance dans les territoires.

Laurence Martin (Ministère de la culture) interroge sur la place des DRAC dans les travaux du réseau rural et souhaite connaître l'état des relations entre les DRAC et les Réseaux ruraux régionaux.

Franck Chaigneau (Caisse des dépôts) interroge sur la place des collectivités territoriales et indique que ce sont des acteurs pertinents pour faire des ponts entre les secteurs.

Yves Champetier (ENRD) fait remarquer l'absence de LEADER, hors c'est un bon représentant des acteurs non agricoles.

Marion Gaonach (RRR Pays de Loire) précise que le RRR est là pour faire le lien avec les GAL et les représenter le cas échéant. L'intérêt des GAL pourrait être ouvert avec des projets nationaux moins agricoles.

Yves Tartinville (LEADER France) souligne que le développement rural est basé sur les réseaux. Les acteurs veulent des échanges d'expériences et non des réunions sur les financements. Il faut réserver ces questions à d'autres instances. Ce qui est utile c'est l'échange d'expériences. Le RRN doit traduire l'ensemble de ces échanges.

Pierre Schwartz (MAAF) confirme que le RRN doit donner de la visibilité et capitaliser les expériences (exemple sur le PEI). Le RRN doit donner la possibilité et les lieux pour échanger sur des thématiques (séminaire thématique).

Ludovic Serin (UNCPIE) précise que certains thèmes intéressent plus ou moins les structures, mais qu'il y a quand même une volonté de prise en compte de la ruralité.

Isabelle Battioni (Association des Centres Culturels de Rencontre) évoque des thèmes d'intérêt pour le réseau rural : la mobilité, les questions de périphéries et liens avec les petites villes.

Yves Champetier (ENRD) constate que le RRN arrive à mobiliser les têtes de réseaux nationales. En revanche, tant que les RRR ne fonctionnent pas de manière optimale, le système n'est pas idéal. Un réseau fonctionne grâce aux acteurs de terrain.

- ▶ **Favoriser le transfert de résultats des projets MCDR (PEI, ...) vers les autorités de gestion et la mise en œuvre des Programmes de Développement Rural Régional (PDRR)**
 - Capitalisation et mise en partage des résultats
 - Renforcer les collaborations entre AG/RRR et MCDR
 - Retour d'expériences et adaptation des PDRR

Claire Raymond (INRA – Observatoire du développement rural) indique qu'il faut renforcer la communication et prendre contact avec les AG et les RRR.

Marc Longhi (MAAF) rappelle que l'ODR est un outil pour l'évaluation des politiques publiques de développement rural. Initialement, c'est un outil développé pour les chercheurs) puis l'outil a été mis à la disposition des Autorités de gestion. C'est une base de données depuis 4 générations de programmes. Il est utile pour capitaliser de la donner car le paradoxe c'est qu'il y a 29 AG mais que la CE reconnaît qu'un Etat Membre. Il y a donc un lourd travail à réaliser sur des définitions communes, information, ...

Marha Métais (RRR Normandie) demande si des formations sont prévues sur l'utilisation des données de l'ODR.

Anne-Kristen Lucbert (MAAF) indique que des formations ont été réalisées auprès des MCDR avec succès et qu'il était prévu de faire des formations aux RRR mais les formations ne sont pas planifiées dans l'immédiat.

Claire Raymond (INRA – ODR) informe que des sessions sont prévues en septembre prochain et qu'il pourrait être envisageable de profiter de ces temps de formation pour les RRR.

4,2 Actions engagées

▶ Séminaire agroforesterie :

Le séminaire qui s'est tenu le 1^{er} février a réuni une centaine de participants.

▶ Etude sur les 20 mesures du FEADER :

La livraison des fiches mesures est prévue pour début juillet. *NDLR : Une version provisoire a bien été transmise ; la version définitive est attendue pour l'automne.*

▶ Guide des soutiens à l'innovation :

Le guide (version juin 2016) est en ligne sur le site du réseau rural national⁷.

▶ Guide des soutiens à la filière forêt-bois :

La réalisation du guide est prévue pour la fin de l'année

▶ Mise en place de la plate-forme sur le PEI

▶ Outils de communication :

- 10 lettres du réseau⁸,
- un nouveau numéro de la revue (n°11)⁹,
- réalisation de Petites Œuvres Multimédia (POM)¹⁰ sur la base de la campagne photos
- nouveau site internet du réseau rural : livraison en septembre 2017 avec la mise en place des réseaux sociaux.

▶ Expertise sur le thème « filière forêt, changement climatique et innovation » :

Cette expertise consiste en une animation de groupes de travail inter-régional, un état des connaissances et la valorisation de travaux afin d'améliorer la mise en œuvre des PDR, valorisation des travaux. Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est retenu suite à une consultation publique pour assurer cette mission jusqu'en juin 2018

▶ Etude sur la contribution des Fonds Structuraux d'Investissement pour le développement rural :

Note d'information post comité : cette étude n'a pas été lancée

▶ Séminaire forêt-bois et FEADER :

Séminaire prévu en septembre 2017 initialement ; reporté en 2018 pour raison de disponibilité du bureau concepteur de l'événement au MAAF.

Note d'information post comité : Compte-tenu d'indisponibilités particulières du bureau concerné, ce séminaire est reporté à 2018.

⁷ [Guide des soutiens à l'innovation – juin 2016 :](http://www.reseaurural.fr/node/9827)

<http://www.reseaurural.fr/node/9827>

⁸ Lettres du Réseau rural français :

<http://www.reseaurural.fr/lettre/59/>

⁹ Revue n°11 du Réseau rural français :

<http://www.reseaurural.fr/le-reseau/activit%C3%A9s/%C3%A9tudes-publication>

¹⁰ Des « petites œuvres multimédia » pour illustrer les actions du Réseau rural :

<http://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/actualites/des-%C2%AB-petites-%C5%93uvres-multim%C3%A9dia-%C2%BB-pour-illustrer-les-actions-du-r%C3%A9se>

▶ **Actions LEADER :**

- Etude sur la mise en œuvre de LEADER par les régions
- Panorama des GAL (fiches d'identité des GAL)
- Cartographie des GAL

▶ **Tutoriel sur les dossiers FEADER :**

Il est prévu un outil de formation en ligne ; le prestataire en cours de recrutement

▶ **Projets d'action inter-PDR :**

Initiatives forestières en Bourgogne et Franche-Comté sur le lien entre gestion forestière et développement local.

Note d'information post comité : : cette action est confirmée et débutera d'ici l'automne.

▶ **Expertise sur les nouvelles formes d'économies et le numérique :**

Action à lancer :

Note d'information post comité : : Le marché public de cette expertise a été lancé courant juillet 2017. Il s'agit de réaliser dans un premier temps l'audition d'une quinzaine d'experts , qui donnera lieu à une synthèse afin d'identifier et d'approfondir les problématiques clefs autour de l'impact du numériques sur les territoires ruraux : entre opportunités réelles et miroir aux alouettes ?

Cette séquence se termine avec un point de présentation de l'agenda à venir (Cf. Diaporama).

5. Mobilisation du RRN sur les nouvelles formes d'économie et du numérique

La séquence suivante est proposée pour répondre aux thèmes de travail proposés lors de l'Assemblée générale du Réseau rural de juin 2016. L'objectif est de donner des éclairages et des pistes de réflexions qui pourraient être conduites au sein du réseau rural.

Cette séquence d'échange est introduite par les deux interventions suivantes :

- Intervention d'Anne Faure (chargée de mission, CGET)
- Intervention de Jean-Pierre Jambes (maître de conférence, Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Anne Faure (CGET) présente un état des lieux de la transition numérique des territoires ruraux : état des lieux des infrastructures, niveau d'équipement des territoires, cadre institutionnel et réglementaire en place...

▶ **Les constats :**

- Les territoires ruraux sont très équipés ;
- Le numérique permet de maintenir des activités et des emplois sur les territoires ruraux ;
- Le numérique permet aux habitants des territoires d'accéder à des services ;
- Le numérique permet le développement des circuits courts.

▶ **Les enjeux :**

- Le numérique permet la mise en place de nouvelles approches et nouveaux modèles économiques engendrant des réductions de coûts. Le processus de mutualisation est majeur ;
- L'analyse des usages est très importante ;

- Des problématiques à résoudre sur la souveraineté, l'économie et l'accessibilité de la donnée.

Plusieurs moyens de financement existent pour la mise en place des projets numériques.

Sur ce sujet, les contacts en région (au sein des SGAR) sont les chargés de mission au « développement du numérique ».

Jean-Pierre JAMBES (Université de Pau et des Pays de l'Adour) complète les propos d'Anne Faure. Notamment, il alerte sur le fait que le numérique n'est pas nécessairement créateur de valeur et qu'il véhicule certaines utopies (Hyper concentration, oligopole, une neutralité en danger). La question centrale est : comment créer de la valeur ajoutée locale ? Deux enjeux sont à prendre en compte dans la réflexion :

- Une réflexion à conduire sous l'angle des usages et services,
- La mutualisation et les coopérations entre acteurs

Il identifie également des leviers à maîtriser (Cf. rapport BELOT¹¹) sur :

- Les données,
- La subsidiarité numérique. L'hyper-local est une composante essentielle pour créer une économie numérique efficace. Une politique numérique a de sens que si elle est associée à un lieu,
- Des compétences locales à trouver,
- Des coopérations entre acteurs et des mutualisations à trouver afin d'éviter la concurrence territoriale

Les deux interventions soulèvent des remarques des participants :

► **Le numérique est un outil et non un objectif :**

- **Pierrick Monnet (Inpact-MRJC)** : « Il ne faut pas du numérique partout. Identifier quelles sont les bonnes façon de communiquer »
- **Patricia Andriot (MAAF)** : « Le numérique est un outil. Le vrai créateur de richesse c'est les coopérations entre acteurs »
- **Le numérique nécessite des changements de pratiques :**
- **Marianne Paboeuf (RRR Bretagne)** : « c'est difficile de changer les pratiques des gens. La collaboration, ce n'est pas un outil ce sont bien les acteurs qui collaborent avec l'aide d'outils »

Marianne Paboeuf (RRR Bretagne) indique que dans le cadre des travaux du réseau rural national, il faudrait veiller à bien définir le sujet pour éviter la dispersion sur l'ensemble de la thématique.

¹¹ Rapport de Luc Belot « pour une république numérique » : <http://www.assemblee.nationale.fr/14/pdf/rapports/r3399.pdf>

Pierre Schwartz (MAAF) indique que la réflexion va se poursuivre sur le sujet afin d'identifier comment et sous quelle forme lancer des travaux sur le sujet.

Le prochain CRR aura lieu mi-septembre 2017 : *NDLR : il a depuis été fixé au 06 octobre 2017, au matin.*

